

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 39 (1942)  
**Heft:** 11

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

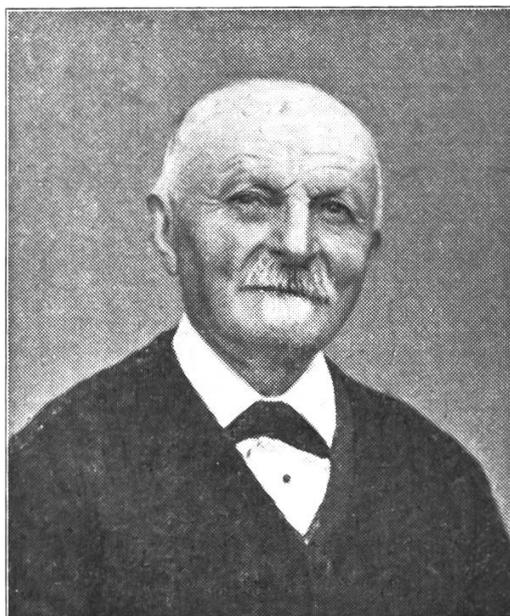
---

---

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE**

---

---



† **Louis PAYOT-PAYOT**

Le dimanche 4 octobre, tandis que la nature, parée encore de tous ses riches atours, nous invitait à la joie, une nombreuse assistance d'amis et connaissances rendait les derniers devoirs à Louis Payot, décédé, après une courte maladie, à l'âge de 80 ans.

Orphelin à 12 ans, il doit, à force de travail et de persévérance, se tailler une petite place au soleil.

A 19 ans, il obtenait son brevet d'instituteur primaire et pratiqua successivement à Correvon, à Rueyres, à Chavannes-le-Veyron et à Cugy.

En 1919, notre ami et sa famille revenaient dans son village natal pour jouir de sa retraite.

Louis Payot fut greffier de paix du cercle de Concise ; il résilia ses fonctions, atteint par la loi du 3 septembre 1933.

De bonne heure, notre ami s'intéressa à l'apiculture ; il débuta avec la ruche en paille, puis se modernisa en adoptant la ruche à cadres mobiles.

C'était un membre régulier de toutes nos manifestations apicoles, on aimait à voir cette physionomie sereine, modeste, toujours aimable, communiquant la paix.

Dans toutes ses activités, Louis Payot s'est révélé un citoyen intègre, un ami sûr, nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

La section de Grandson et Pied du Jura gardera un bon souvenir de ce fidèle membre et présente à sa famille l'hommage de ses sincères condoléances.

V. Clément.

---

### Simple pensée

Quel savoureux livre d'apiculture on pourrait composer en rassemblant et en classant les observations exactes des humbles apiculteurs, aux yeux perspicaces, au geste sûr et net ; observations qui seraient dites avec cette verdeur spontanée et sans apprêt sachant si bien exprimer le sens véritable et profond de chaque opération !

La pensée de ces humbles sait trouver des chemins directs aboutissants à des formules simples, d'un raccourci saisissant, des mots frappants de justesse et faisant image.

Ce livre ne serait peut-être pas le plus beau ni le meilleur, mais à coup sûr le plus vivant, le plus captivant parce que le plus varié. Le sel, en tout cas, n'y ferait jamais défaut.

21 septembre 1942.

*Ed. Fankhauser.*

### Bascules pèse-ruche

Voici des précisions (voir article du « Bulletin » d'octobre. page 303).

Nous sommes obligés de ramener à trois le nombre des modèles offerts, afin de pouvoir profiter des rabais par commande de 20 pièces.

Bascules non contrôlées, force de 100 kilos, Fr. 96.—	
» » » » 150 » 115.—	
» contrôlées » 100 » 110.—	

Pour fléau inoxydable fr. 15.— en plus.

Ces prix s'entendent avec port et renvoi de l'emballage, à charge de l'acheteur.

Si l'emballage n'est pas renvoyé immédiatement, fr. 2.50 en plus. Ces prix sont valables jusqu'au 15 décembre. Passé ce délai, la livraison n'est plus garantie, les matières premières faisant défaut. On peut s'inscrire en versant la valeur à notre compte de chèques II. 1480. Nous ne pouvons qu'encourager vivement tous ceux qui le peuvent à se procurer ce précieux instrument de contrôle et d'observations.

*Schumacher.*



## Conseils aux débutants

Vraiment, et sans prêchage, on ne devrait pas, en Suisse, passer un seul jour sans éprouver et dire et manifester de la reconnaissance pour tout ce qui nous est accordé. Nous venons de le sentir une fois de plus en recevant de M. Alphandéry, de Montfavet, un beau volume, avec la dédicace suivante : « Heures abeilles helvétiques... Elles ne connaissent ni zones interdites, ni ligne de démarcation et travaillent gaiement dans cette Suisse aimée et admirée qui est le paradis de l'Europe. Des ruches endeuillées de France, notre hommage de sympathie. »

Et il continue à faire beau temps, imperturbablement, permettant l'heureuse rentrée de nos récoltes si précieuses en vue de l'hiver.

Que sera cet hiver ? Parce que nos abeilles sont d'une façon extraordinaire entrées en position d'hivernage, beaucoup plus tôt que d'habitude, bon nombre de « prophètes » ont cru pouvoir inférer que l'hiver serait précoce et rude... Jusqu'ici, ces sinistres prédictions se sont bien peu réalisées. D'ailleurs, nous n'avons personnellement aucune confiance dans ces conclusions tirées de telle ou telle manifestation des abeilles. Elles n'en savent pas plus que nous. Tout au plus pressentent-elles la pluie un peu plus tôt que nous. Nous croyons plutôt que si elles sont entrées en hivernage aussi précocement, cela vient de la pénurie extrême de fleurs d'automne dans nos prairies ruinées par la sécheresse. La pluie, bienfaisante sans doute, est venue trop tard pour provoquer une nouvelle floraison, et ne trouvant plus rien à butiner, nos amies se sont cloîtrées de bonne heure, poussées d'ailleurs aussi par la grande fraîcheur des nuits.

Il n'y a donc plus rien à faire au rucher, si ce n'est la surveillance habituelle et extérieure : bon état des toits, des soubassements, des entrées de ruche. Veillez à ce qu'elles ne soient pas troublées par la curiosité intempestive des vaches au pâturage ou des gosses en quête d'aventures. Ces derniers peuvent jouer, sans trop s'en douter, de vilains tours : fermeture des entrées, tapotements ou bombardements des maisonnettes, et cela en saison morte, parce qu'ils savent que les abeilles n'ont plus la riposte vive et qu'ils ne risquent pas ce qui leur arriverait certainement en temps plus chaud.

S'il n'y a rien à faire au rucher, nous répétons chaque année que l'apiculteur peut rester en contact indirect avec ses abeilles au moyen de la lecture de bons ouvrages qu'on lit en prenant des notes (ça ne doit pas se lire comme un feuilleton...). L'atelier aussi permet de se souvenir des belles heures en en préparant de nouvelles. Etre prêt à temps avec tout son attirail : rayons, cadres, ruches et ruchettes, matériel d'élevage, outillage, lecture des catalogues de fournisseurs, souvent très suggestifs, etc., etc.

Nous donnerons prochainement la traduction libre d'un article paru dans le journal de nos Confédérés. Il s'agit là de la couleur à adopter pour les planchettes d'envol ou d'atterrissage. Nous avons cru longtemps que les couleurs claires étaient les plus favorables, les seules à propager. Il paraît qu'il n'en est rien et que ce sont des couleurs foncées comme le bleu foncé, le brun ou le rouge sombre qui sont les plus sympathiques aux abeilles. Les couleurs au plomb, à la céruse, ne sont pas aimées. Comme cet article est assez long, mais très intéressant, nous n'en donnons ici que l'idée fondamentale. Depuis longtemps d'ailleurs, nous pensions que la différenciation des couleurs dans les planchettes de vol n'était pas le principal et que nos amies étaient plus sensibles à la forme ou à la position qu'à telle ou telle couleur qui vous séduisait vous, ou faisait bel effet selon vous, mais ne disait rien qui vaille à nos amies. Ainsi, maintes fois consulté par des apiculteurs découragés de voir régulièrement des colonies orphelines dans leur beau pavillon, nous avons conseillé de planter des arbustes devant et immédiatement devant la façade du dit pavillon. Arbustes ou plantes grimpanes, ou autres moyens de faire des reliefs différents, obtiennent des résultats certains, alors que les couleurs... En outre, actuellement, la peinture est un luxe inabordable par suite du prix vertigineux de l'huile de lin, à vingt fois son prix d'avant guerre. Donnez plutôt des formes différentes aux dites planchettes.

Nous rappelons que les caissiers de section envoient en novembre les remboursements de cotisation pour 1943. Facilitez leur besogne ingrate en versant, sans attendre le remboursement, le montant au compte de chèques de votre section, mais pas à celui de la Romande, car cela provoque des renvois, des correspondan-

ces ou facilement aussi des erreurs nuisibles à la bonne réception de votre journal.

Bon hiver et bon travail chez vous.

20 octobre.

*Schumacher.*

### **A Messieurs les caissiers de section**

Selon les statuts, le versement des cotisations doit se faire à la caisse centrale en décembre. Pour assurer une bonne distribution du *Bulletin* de janvier, il nous est indispensable d'avoir les listes au 10 décembre au plus tard. N'oubliez pas de faire une liste à part pour les radiations. Faites votre possible pour qu'il n'y ait pas de retard.



L'*Agenda Apicole Romand 1943* va paraître d'ici quelques jours. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités : travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du Comité central, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes et sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole qu'il est utile de posséder et un aide-mémoire indispensable.

Grâce à ce petit ouvrage, l'on obtient après quelques années, si l'on veut bien se donner la peine de prendre les notes nécessaires, un petit historique de son rucher.

Vu la hausse continue du prix des matières premières et de la main-d'œuvre, il

a été nécessaire d'augmenter le prix de l'Agenda, qui est porté à fr. 3.25. Chacun comprendra la chose.

Espérons que, malgré tout, les apiculteurs romands encourageront la parution de ce précieux ouvrage, en le commandant ou en gardant l'exemplaire expédié en communication.

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1943* sera envoyé en communication aux apiculteurs qui le gardent habituellement, ceci jusqu'à épuisement de l'édition. Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Ntel). Prix : fr. 3.25 franco. Chèques postaux IV. 1396.

*Nouveau !* Il vient d'être introduit dans chaque exemplaire de l'Agenda Apicole Romand de 1943 un *bon-prime* donnant droit au tirage au sort de 3 beaux lots : 1 ruche neuve DB ou DT, 1 caisse à essaim DB ou DT, 1 enfumoir.

## La nourriture des abeilles et leurs maladies

(Suite.)

Mais les maladies ne se manifestent pas seulement par la mort des ruches : elles peuvent aussi exister sous une forme latente que l'apiculteur non averti ne remarque jamais, parce qu'elle ne cause pas la destruction de la colonie, mais son affaiblissement permanent. Cette forme insidieuse est beaucoup plus répandue, plus importante, plus onéreuse pour notre économie nationale que la maladie tuant les abeilles. Une ruche faible n'a, du point de vue économique, pas plus de valeur qu'une colonie morte : elle ne rapporte rien. Il existe diverses causes pouvant produire la faiblesse persistante d'une ruche. Nous renvoyons à ce sujet à la brochure déjà citée.

Voyons maintenant quelle peut être l'influence de la nourriture sur la santé des abeilles. On pourrait discuter à ce sujet un jour entier et même davantage ; afin de ne pas dépasser le temps qui m'est accordé, je présenterai mon exposé sous la forme de dix brèves considérations, soit un peu comme des thèses, qui d'ailleurs n'apprendront rien de nouveau à beaucoup d'entre vous. Je sais que de telles thèses peuvent sembler un peu absolues, comme des articles de foi ne supportant aucune contradiction. Je vous prie de ne pas considérer les miennes sous cet angle ; personne ne serait plus heureux que moi si ma manière de voir pouvait être corrigée et complétée par vos précieuses expériences au rucher.

1. Le nectar ou la miellée d'une part, le pollen d'autre part constituent la nourriture naturelle de l'abeille. Les deux premiers fournissent le sucre, indispensable à la colonie, non seulement comme producteur de chaleur et d'énergie, mais encore sous la forme de sucre du sang. Relisez dans la *Blaue* de janvier 1937 le rapport de Leutenegger sur les recherches de Mlle Beutler ; nous y voyons une conception entièrement nouvelle sur l'importance des matières sucrées dans la nourriture de l'abeille. Le jabot de l'ouvrière ne nous apparaît plus comme un simple véhicule servant au transport du nectar des fleurs à la ruche et comme un local de préparation du miel. Ce n'est plus seulement un « estomac social », mais un organe extrêmement important de l'insecte, comparable au foie de l'homme et des animaux supérieurs.

Le pollen fournit l'albumine, la graisse, les sels minéraux, les vitamines. Ces deux aliments, nectar ou miellée ou plutôt le miel qui en provient, et pollen ont la même importance pour la vie et la santé de la ruche ; l'un ne peut pas remplacer l'autre. Sans miel ou sucre, la colonie meurt de faim, même sur d'abondantes provisions de pollen ; sans pollen, même avec le meilleur miel de fleurs, tout élevage de couvain est impossible. Ces aliments doivent se trouver tous deux en tout temps et *en abondance* dans la ruche.

Toute disette, même passagère, se traduit par le ralentissement du développement de la colonie. La fin de l'hiver est un moment décisif à cet égard ; vous seriez probablement tous effrayés s'il était possible d'exprimer en chiffres la perte subie par notre économie nationale par le fait que, dans beaucoup de ruchers, les abeilles manquent du nécessaire au moment où elles devraient pouvoir produire du couvain en abondance, afin d'être prêtes pour la récolte. Une colonie a besoin pour l'hiver de 15 kg. de provisions sucrées, miel ou sucre, donc de 12 kg. de sucre en admettant une proportion de 20 % d'eau. La consommation annuelle du pollen s'élève à peu près à 20 kg., ce qui représente plus d'un million de *culottes*.

2. *Le sucre est l'équivalent du miel pour la nourriture des abeilles adultes.* Pur, il constitue un aliment idéal pour l'hivernage ; il préserve notre apiculture des lourdes pertes causées par la dysenterie au cours des siècles passés. On peut dire que, sans le nourrissage au sucre, l'apiculture serait impossible aujourd'hui. Les suppositions touchant une action nuisible du sucre judicieusement administré ne résistent pas à un examen sérieux. La statistique du Liebfeld, d'accord avec les observations de M. le Dr Hunkeler, chef de l'assurance contre la loque, m'a prouvé que les diverses épizooties des abeilles n'ont pas présenté d'aggravation notable au cours de la longue série d'années déficitaires pendant lesquelles nos colonies durent forcément être nourries au sucre. Il ressort même des rapports concernant la récolte et des comptes de la caisse du noséma, que le canton ayant obtenu les plus fortes récoltes, celui des Grisons, a aussi annoncé le plus grand nombre de cas de nosérose pernicieuse.

3. *Les affirmations concernant l'action nuisible du sucre* sont fondées sur des considérations purement théoriques : le miel serait un suc vital, riche en ferments, en sels minéraux, en huiles essentielles, en substances aromatiques, etc., tandis que le sucre raffiné est un produit chimique pur, dépourvu de toutes ces matières. Cette comparaison est fautive. En effet, les abeilles ne trouvent pas non plus le miel parfait dans la nature : elles doivent le préparer avec le nectar ou la miellée. Ce sont donc ces deux substances, nectar et miellée que nous devons comparer au sucre, et non pas le miel. Pas plus que les abeilles sauvages n'hivernent sur du nectar ou de la miellée, nos abeilles, convenablement nourries, n'hivernent sur du sucre, mais sur du miel de sucre. Les abeilles ajoutent au produit brut, nectar ou sirop de sucre, toutes sortes de substances tirées de leur organisme et le transforment ainsi en un aliment qui leur convient.

4. *Laissons aux abeilles le soin de cette transformation* et gardons-nous de vouloir améliorer nous-mêmes le sirop de sucre en

y ajoutant toutes sortes d'ingrédients. Le Liebefeld constate chaque année que la perte d'un très grand nombre de colonies est due à l'adjonction de drogues diverses à la nourriture d'hiver. Les cas les plus nombreux sont dûs à l'acide tartrique pour l'interversion du sucre et au sel de cuisine. Tous ces mélanges, étrangers aux abeilles et par conséquent indigestibles, peuvent, pendant un long hiver, charger l'intestin de l'abeille à un tel point que la dysenterie est inévitable. Si, par surcroît, le noséma est présent, il en résulte la dysenterie spéciale qui, le plus souvent, cause rapidement la mort de la colonie. Pour les mêmes raisons, nous devons nous abstenir d'utiliser pour l'hivernage du jus de fruit ou de betterave préparé par nous. Les substances soi-disant précieuses contenues dans ces préparations provoquent chez les abeilles une surcharge dangereuse de l'intestin. La tentation d'utiliser le jus de fruit repose sur les bons résultats obtenus par l'emploi de ce qu'on appelle *sucre de fruit* (par exemple le sirop Hostettler), mais il y a confusion : le sucre de fruit Hostettler n'a rien à voir avec les fruits, mais il est tiré d'une solution de sucre pur artificiellement interverti, c'est-à-dire transformé en sucre de raisin et en sucre de fruit au sens que la chimie donne à ces expressions. Les abeilles font elles-mêmes subir la même transformation au pur sirop de sucre ordinaire.

Je m'abstiendrai de combattre ici l'emploi des décoctions ou tisanes, car je sais qu'un grand nombre de praticiens expérimentés en donnent régulièrement à leurs abeilles. Je suis d'ailleurs persuadé que nos plantes médicinales sont encore beaucoup trop rarement utilisées en médecine soit humaine, soit vétérinaire, y compris les maladies des abeilles. Mais des recherches scrupuleuses sont encore nécessaires. Quelle plante agit spécialement sur telle maladie déterminée ? L'emploi sans discernement de certaines herbes contre tous les maux imaginables ne peut que jeter le discrédit sur la médecine naturelle. Nous établissons au Liebefeld une statistique exacte du nourrissage des abeilles et de leurs maladies ; or, il ressort avec évidence de cette statistique que les ruchers soignés au thé ne sont pas plus exempts de maladie que les autres. D'autre part, un grand nombre de ruchers que nous connaissons depuis plusieurs années comme des exploitations modèles, avec des colonies fortes et saines n'ont jamais vu ni senti une goutte de tisane. Que celui qui n'a éprouvé jusqu'ici aucune expérience fâcheuse continue donc tranquillement à distribuer du thé d'herbages à ses abeilles, en laissant éventuellement quelques colonies sans thé à titre de contrôle. Je me permets cependant de mettre en garde les apiculteurs contre la tentation de considérer les mélanges coûteux mis dans le commerce comme un remède contre la nosé-mose, etc. En résumé, les abeilles préparent elles-mêmes, au moyen du sucre, la plus convenable et la meilleure des tisanes. (*A suivre.*)

### L'abeille, la ruche et la récolte

L'abeille est un très vieil insecte. On a retrouvé des abeilles fossiles tout à fait pareilles aux nôtres. Leur âge a été fixé à l'époque tertiaire, précédant l'apparition de l'homme sur la terre. On en a retrouvé le dessin dans des sarcophages royaux de l'ancienne Egypte datant de 3600 ans avant notre ère. La terre de Canaan était réputée décollant de lait et de miel, donc peuplée de nombreuses abeilles.

Nous croyons avoir domestiqué les abeilles, c'est une erreur. Nous avons plié l'abeille à nos besoins ; mais elle a conservé les caractères et les instincts ancestraux. Il ne peut d'ailleurs en être autrement chez des êtres dont la vie est si courte. L'abeille laissée à elle-même, dans des conditions qui lui soient favorables, vit sans les soins (!) de l'apiculteur, produit la cire, amasse le miel.

Libre ou esclave, l'abeille reste pareille à elle-même ; elle est un réconfortant exemple pour tous ceux qui sont soumis à une servitude et qui peuvent puiser dans les profondeurs de l'âme la force de résistance et l'espérance de réaliser malgré tout leur propre destinée. Le gouvernement des abeilles est plus qu'une poésie, il est une philosophie : c'est ce qui inconsciemment attache à leur culture tant d'hommes qui voient en elles plus loin que le profit matériel qu'ils en peuvent tirer.

L'usage de loger des abeilles dans des vases à la taille de l'essaim et faits selon ses besoins remonte probablement à l'époque où l'être humain, de nomade, devint sédentaire. L'exemple de l'abeille recherchant les anfractuosités de rochers et les arbres creux a donné à l'homme l'idée qu'elle pouvait être logée dans des vases placés près des habitations.

Il semble que la continuité de la race ait amené l'homme à loger les abeilles dans des abris qui n'ont été fondamentalement modifiés qu'à l'époque contemporaine. Pendant des milliers d'années, le logement a consisté en un espace vide, dont la dimension a été réglée par l'importance des populations, enfermé en des matériaux les plus divers : troncs creux, cages d'argile crue ou cuite, roseaux, osiers, paille, liège, planchettes de bois.

On a d'abord employé des récipients verticaux, à l'exemple de l'essaim suspendu aux branches. Un progrès a été réalisé quand on a imaginé de construire des abris horizontaux, permettant de prendre le miel par l'une des extrémités, plutôt que de recourir à la destruction de l'essaim par enfumage ou immersion. Ce genre de ruche a subsisté longtemps. Il y a soixante ans seulement, on avait dans les Alpes vaudoises, aux Ormonts en particulier, des boîtes de bois, de section carrée, longues de 80 cm. ou plus, où l'apiculteur détachait, par l'arrière, à la récolte, les rayons bâtis sur cire vierge. La ruche de Layens, bien qu'elle ait des cadres

mobiles s'enlevant par le haut, n'est pas sans une certaine relation avec cet usage de nos hautes vallées. Elle y a d'ailleurs pénétré et on y trouve encore des ruches de Layens en activité.

Une étape importante dans l'adaptation de la ruche aux besoins fut la construction de ruches à plusieurs étages superposés : boîtes carrées ou cylindriques, dans lesquelles le propriétaire détachait la partie du haut pour la remettre au bas de la pile, après l'avoir vidée de ses rayons.

Les Romains en avaient eu l'idée et les ruines de Pompéï et d'Herculanum ont révélé des ruches en plusieurs pièces. Ce sont des vases de bronze, percés de trous, dont les parties s'ajustaient les unes sur les autres à l'aide de bourrelets.

Nos ruches de paille, avec leur « capot », participent à cette étape. Elles sont aussi un témoignage de la lenteur des progrès dans le logement des abeilles. Toutefois, elles marquent un progrès certain sur la pratique de l'étouffement ou de la noyade pour retirer le miel, puisque l'apiculteur se contente de prélever le capot rempli de beaux rayons dorés.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on vit apparaître des ruches dont le plafond était formé de lattes portant un fragment de rayon pour engager les abeilles à construire leurs gâteaux avec régularité (ruches de l'abbé della Rocca, 1790). Les Grecs, ces prodigieux précurseurs de notre civilisation européenne, paraissent avoir connu des ruches à rayons mobiles, s'enlevant par le haut, de paniers en forme de tronc de cône renversé.

Cependant, il faut venir jusqu'à Jaques de Géliou, gentilhomme neuchâtelois, pasteur aux Bayards, puis aux Verrières, père de Jonas de Géliou, l'auteur du « Conservateur des abeilles » (1816), pour avoir une ruche pratique, à hausses superposables. Cette ruche reçut l'approbation du physicien et naturaliste de Réaumur. Le mérite essentiel de la ruche de Géliou réside dans la possibilité de prélever la hausse supérieure sans dommage pour les abeilles, ni pour le couvain. Elle fut la première vraiment pratique, mais on lui reprochait son prix élevé ; c'est la raison pour laquelle on lui préféra les ruches de paille. Cependant, elle a longtemps persisté chez nous ; l'ancienne ruche vaudoise, à caissettes carrées de 30 cm. sur 13 de haut, est certainement inspirée de celle du pasteur neuchâtelois.

(A suivre.)

### Qu'est-ce que le miel ?

(*Réd.*) Rien de nouveau, mais un exposé facile à lire. Nous recommandons à nouveau la brochure Hæsler que l'on peut obtenir à 5 ct. l'exemplaire chez l'administrateur, par 10 exemplaires au moins.

Beaucoup de personnes, sans doute, consomment du miel, mais combien sont-elles celles qui en connaissent les réelles propriétés

et qui savent demander à ce produit merveilleux de la nature un soulagement de leurs maux ? Et pourtant la médecine ne fait-elle pas constamment appel à la plante pour lui demander son aide ! Or, qu'est-ce que le miel, sinon un extrait, le plus pur, de toutes les plantes mellifères, la plupart d'entre elles médicinales, dont les fleurs constituent l'ornement toujours renouvelé de nos prairies.

La plante, dit un apiculteur français, donne à l'abeille ce qu'elle a de plus pur, de plus suave, de plus délicieux, le nectar distillé par elle dans le silence de la nuit. Ce nectar, elle l'a chargé de puissantes énergies solaires, captées durant le jour ; elle l'a embaumé de son parfum, enrichi de sa sève, vitalisé de sa propre vie ; et cette liqueur précieuse, cette quintessence de matière, cette partie d'elle-même, la fleur l'offre à l'abeille. Puis, dans le jabot de l'insecte, ce nectar est imprégné de sucres digestifs ; et ce produit hautement vitalisé est enfin emmagasiné dans les cellules de cire, où il apparaît sous l'aspect d'un liquide onctueux dont la couleur est indéfinissable grâce aux reflets de l'alvéole. Ce liquide c'est le miel ! le miel, aliment vivant, diastasé, chargé des énergies solaires vitalisées et qui constitue le sucre idéal, toujours recherché d'instinct par les enfants, très souvent recommandé par le médecin aux malades et aux convalescents.

Dès la plus haute antiquité, l'homme chercha à se procurer du miel, d'abord en faisant la chasse aux essaims sauvages logés dans les arbres creux ou les anfractuosités de rochers, puis, plus tard, en élevant les abeilles en domesticité. C'est que de tout temps la valeur alimentaire et les bienfaits du miel ont été reconnus et appréciés.

Diaphane, rhéteur grec né à Mytilène, grand amateur de miel, le préconisait dans l'alimentation en disant : « Le miel, non seulement est délicieux ; bien plus, il fait vivre vieux ; ceux qui, à un âge avancé, ne consomment que du miel et du pain, vivent longtemps. » Pythagore et ses disciples font entrer le miel dans les régimes alimentaires. Mahomet lui-même disait : « Le miel est un remède contre toutes les maladies. » Pollio Romélius, interrogé par Jules César sur le moyen employé par lui pour conserver sa vigueur à un âge avancé, ne répondait-il pas : « Le miel à l'intérieur et l'huile à l'extérieur » ? C'était, en effet, le régime des gladiateurs qui affrontaient l'arène.

De tout temps, les disciples d'Esculape ont recommandé de consommer régulièrement du miel, et ils l'ont qualifié « brevet de longue vie ». Nulle part, en effet, on ne rencontre autant de vénérables vieillards que dans la corporation des apiculteurs.

Le miel recèle en lui des forces cachées : en Amérique, on sert, paraît-il, aux hésitants, à tous ceux qui piétinent devant l'obstacle, le « gin and Honey », ce redoutable mélange de miel et de genièvre, mélangés par moitié. Et l'on a constaté que certains animaux à

fourrure, stériles en captivité, se reproduisaient s'ils étaient nourris au miel, et que la qualité des fourrures était supérieure chez les animaux dans l'alimentation desquels rentrait du miel. On connaît, d'autre part, la force de l'instinct qui pousse certains animaux sauvages, l'ours notamment, à rechercher et à manger du miel, sans craindre la fureur des abeilles.

Il est regrettable que la véritable valeur du miel soit si peu connue de nos jours. Chaque famille devrait faire un usage constant de cet aliment précieux. (A suivre.)



#### *Pour ou plutôt contre les voleurs*

Le Dr Lundie a imaginé de photographier les voleurs qui s'intéressent à ses abeilles. Il a disposé un appareil photographique bon marché qui se déclenche automatiquement lorsqu'un indésirable s'introduit dans le rucher ; en même temps s'allume une charge d'aluminium suffisante pour prendre un instantané si le malandrin opère de nuit. Le tout est actionné mécaniquement ou électriquement, la détente d'une simple trappe à souris fournissant l'énergie nécessaire.

Les ruches du Dr Lundie sont en Afrique australe où, paraît-il, les voleurs abondent. Sont-ils plus rares chez nous ? Ceux qui s'attaquent à nos ruchers sont en tous cas assez nombreux et ne se gênent pas beaucoup, témoin celui ou ceux qui ont déménagé, en Suisse alémanique, un rucher d'une vingtaine de colonies. En Suisse romande aussi, les déprédateurs sont actifs et certaines régions sont particulièrement favorisées sous ce rapport, si l'on peut dire. Qui essayera du système Lundie ?

#### *Chauffage des ruches*

Dans ses « Conseils aux débutants » (août 1942), M. Schumacher dit qu'il serait heureux de connaître l'opinion des apiculteurs ayant essayé du système Schöni ou d'un autre semblable. N'ayant jamais essayé de chauffer nos ruches, il ne nous est pas possible de parler de nos expériences ; mais nous intéresserons probablement nos lecteurs en rappelant ce qu'écrivait à ce sujet l'abbé

Duchet, chapelain de Remaufens. C'était en 1774 déjà, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil et la pendule des novateurs retarde assez souvent d'un siècle et même davantage. Voici donc ce qu'écrivait le curé fribourgeois dans son livre *Culture des abeilles* (Fribourg, 1771), ouvrage extrêmement intéressant, dont l'auteur explique, avant Huber, l'origine de la cire et beaucoup d'autres choses, hypothèses de son temps, vérités aujourd'hui :

« J'en appelle à mon juge ordinaire, l'expérience ; j'ai essayé de l'un et de l'autre. Dans l'idée que la chaleur leur était nécessaire pour faire réussir leurs couvées, je fis un vaste abeiller bien fermé avec un fourneau au milieu que j'échauffais au printemps. Combien de ruches m'a emporté cette épreuve ! Mes élèves, trompées parce qu'elles mesuraient la chaleur de l'atmosphère par celle de la chambre, sortant en confiance, étaient surprises par le froid, restaient et périssaient où elles se posaient. Par contre, je les ai laissées exposées au plus grand froid ces cinq dernières années, j'ai même ajouté un volume considérable dessous et j'ai remarqué que cette méthode vaut beaucoup mieux que les autres. »

Nous ajouterons que plusieurs facteurs sont nécessaires pour le développement des colonies et que ces facteurs doivent être en équilibre. La chaleur n'en est qu'un, les autres sont les provisions, la reine, la race, la santé et la saison ; ce dernier a probablement plus d'importance qu'on ne pense. La température est plus élevée lorsque la ponte cesse en automne que lorsqu'elle recommence en février et il n'est pas sûr que nos efforts pour prolonger artificiellement l'activité de la reine à la fin de l'été ne soient pas, quoi qu'on en dise, contraires à la nature de l'abeille et, comme le chauffage et le nourrissage du printemps, plus nuisible qu'utile.

### *Calembredaine*

Les journaux racontent qu'une communauté religieuse de l'Annam a eu l'ingénieuse idée de mettre dans ses ruches les alvéoles d'une abeille géante, probablement l'*Apis dorsata*. Les petites ouvrières ont aussitôt rempli ces grandes cellules, d'où augmentation considérable de la récolte. Qu'est-ce que cela eût été si les bons Pères, au lieu de cellules géantes, eussent mis à la disposition de leurs bestioles des boccoux ou des *toupines* !

Nous avons déjà les grandes cellules des faux-bourçons, nous en avons même souvent trop ; elles restent d'ailleurs aussi vides que les petites lorsqu'il n'y a pas de récolte. *J. Magnenat.*

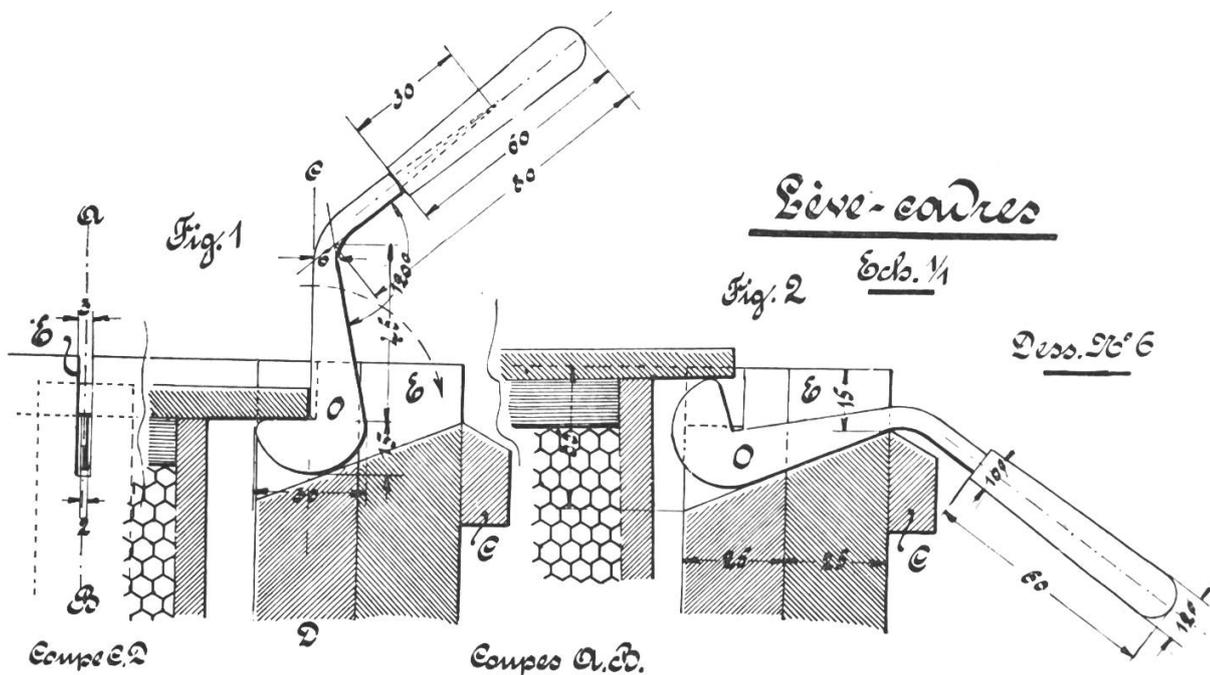
### **Lève-cadres**

Les divers outils employés pour décoller et lever les cadres ne sont pas des plus pratiques et ont tous le même défaut. Ils n'agissent pas de bas en haut, mais d'arrière en avant, en faisant aigre

contre le talon du cadre qu'ils abîment à la longue. En outre, il faut les tenir à la main pour maintenir le cadre soulevé, ce qui ne laisse qu'une main libre pour saisir ce dernier.

Le petit dispositif dont ci-contre le dessin obvie à ces inconvénients.

On pratique dans le haut du corps de ruche, en travers de la battue, une encoche E au moyen d'une scie à bois ou, si nécessaire, à métaux, en faisant deux traits de scie écartés de 3 mm. Le bois entre les deux traits est enlevé à la lime et le fond incliné de l'encoche est limé propre. Ce fond est incliné de façon à ce que l'encoche n'attaque pas sa corniche C du chapiteau, ce qui l'affaiblirait et produirait en outre des rentrées d'air dans la ruche.



Pour soulever le cadre, on introduit l'outil O, découpé dans de la tôle de fer, laiton ou aluminium de 2 mm., dans l'encoche E en le tenant verticalement (voir fig. 1), puis on l'abaisse à fond (fig. 2). Travaillant de bas en haut, il décolle très facilement le cadre le plus récalcitrant et cela sans à-coups. Dans cette position (fig. 2), il maintient le cadre soulevé et on peut le lâcher, disposant ainsi des deux mains pour soulever le cadre. On peut aussi, naturellement, employer deux outils en faisant également une encoche dans la battue opposée. Le cadre sortirait horizontalement, ce qui faciliterait encore son enlèvement, mais ce n'est pas indispensable.

Ce petit dispositif, très simple, peut facilement être adapté à toutes les ruches.

H. Lacroix.

## **Aurons-nous un jour notre station d'élevage en Suisse romande ?**

(Suite.)

Inspiré par notre ami Heyraud, nous devions rechercher, tout en sélectionnant la meilleure abeille, la véritable habitation pour que nos butineuses vivent en parfaite santé dans notre milieu. Nous avons publié le résultat de nos ruches D.-B. pour l'année 1941 avec des colonies logées sur sept cadres. Pour l'hivernage 1941-1942, le résultat fut merveilleux puisqu'à la première visite du printemps, les sept cadres regorgeaient d'abeilles, raison pour laquelle les hausses durent être posées au début de mai. M. Monnet, inspecteur de la région, faisant le contrôle des ruches à ce moment-là, fut surpris de voir les hausses en place et les rayons avec déjà bien du miel. Ma conclusion fut que plus les abeilles sont serrées les unes contre les autres, mieux elles passent les hivers rigoureux. Effectivement, si nous voulons avoir de fortes colonies à la sortie des grands froids, il est nécessaire de ne mettre que sept rayons pour les ruches D.-B.

En ce qui concerne le nombre de cadres qu'une ruche doit avoir avant la pose de la hausse, cela va nous demander encore quelques expériences, car nous ne pouvons pas nous prononcer catégoriquement à ce sujet ; voici pourquoi : ayant des rayons à faire construire, j'ai soulevé les hausses à cinq ruches pour glisser dans le corps de ruche une cire gaufrée. Nous avons cinq ruches sur huit rayons pour terminer la récolte et deux sur sept rayons. Nous avons remarqué que les ruches à huit rayons avaient autant de miel dans les hausses que celles à sept rayons. L'année prochaine, lors de la pose des hausses, nous voulons encore faire l'expérience avec huit et sept rayons.

Le rendement en miel fut de 20 kg. par colonie, ce qui est encourageant pour Cornaux où la miellée n'est pas connue.

Pour les ruches à demi-cadres D.-B. l'essai a totalement échoué pour les motifs suivants : les deux colonies désignées pour ces essais étaient placées l'une à côté de l'autre dans le pavillon. A la première visite du printemps, nous observons dans la ruche de gauche un affaiblissement qui alla en s'accroissant de semaine en semaine. Tous les huit jours, je renforçais cette ruche avec du couvain de sa voisine de droite, car cette dernière se remplissait d'abeilles à n'y rien comprendre. Il en fut ainsi jusque près de la récolte. Que se passait-il entre ces deux ruches, l'une trop peuplée, l'autre maigrissant à vue d'œil malgré une forte ponte et une bonne reine ? Que faire ? Dois-je envoyer des abeilles au Liebefeld pour que notre dévoué M. Morgenthaler puisse me renseigner sur l'état de santé de cette ruche ? Je me décidai à le faire et voulant prendre de vieilles abeilles au trou de vol de cette ruche suspecte, je n'en trouve que des jeunes qui rentrent et sortent. Où sont-elles les grand'mères ? J'entrai alors dans le pavillon et, après

avoir retiré la ruche du rayon sur lequel elle reposait, je constatai qu'un joint intérieur de la paroi frontale, vis-à-vis des trous de vol des deux ruches, s'était fortement écarté et que les abeilles communiquaient entre les deux ruches. Je pris une décision rapide : mettre en réserve la reine de cette ruche affaiblie et réunir ses abeilles à celles de droite. Ce fut un mauvais calcul, car cette ruche devint trop forte et quelques jours après cette réunion mes abeilles délogaient malgré une belle hausse placée avant cette opération. L'essaim fut ramassé par M. Monnet et remis dans la ruche qui avait été condamnée. Donc, l'essai sur demi-cadres D.-B. est à refaire.

Maintenant, revenons à notre station d'élevage. Comme nous l'avons déjà dit, il faut que tous les apiculteurs collaborent à notre réussite. Que disent nos éleveurs et chercheurs du vallon de St-Imier, puisque la race du Rhône s'est un peu propagée chez eux ? Nous savons que nos amis genevois ont des chercheurs et que plusieurs races sont en vogue chez eux. Nous espérons connaître le résultat de leurs expériences par la voie de notre *Bulletin*.

Voici notre programme d'essais pour l'année 1943. L'habitation pour l'hivernage 1942-1943 contiendra sept rayons au maximum. Dès que les colonies seront en plein développement au printemps, nous les mettrons sur huit rayons, puis pose de la hausse. Les races à l'essai seront l'italienne pure et deux colonies du rucher de la sous-race du Rhône. Ces dernières seront éloignées du rucher afin d'éviter la consanguinité. Cela nous permettra de voir laquelle de ces deux races est la plus productive, la plus douce et la plus robuste pour notre climat. D'après mes observations de ces trois dernières années, je constate la supériorité de la race italienne sur celle de M. Heyraud, bien que j'aie prétendu le contraire il y a quelques années. Je trouvais alors toutes sortes de défauts à ces siciliennes, faibles colonies au printemps, développement trop tardif du couvain au début de la saison, apport minime pour la récolte, arrêt trop actif de la ponte vers la fin de saison, sujettes à la dysenterie, etc. Aujourd'hui, je dois reconnaître que j'ai été injuste à l'égard de ces jaunettes. Si cette race n'avait pas bien répondu au début de ma carrière apicole, tout cela provenait de mon ignorance, croyant qu'une rapide acclimatation de cette race dans notre milieu devait la mettre à égalité avec notre race commune. Eh bien non ! cette abeille demande beaucoup de chaleur et pour cela l'habitation joue un grand rôle ; plus ces abeilles pourront vivre serrées les unes contre les autres, c'est-à-dire dans un espace restreint avec un nombre minimum de rayons, plus elles seront robustes et de rapport.

Continuons nos expériences et plus nous serons nombreux dans ces recherches et plus vite nous aurons atteint notre but.

(A suivre.)

*Th. Pahud.*

## A bâtons rompus

C'est le soir ; de mon rucher j'admire le soleil couchant, les crêtes du Jura deviennent d'un rouge flamboyant. Le beau temps est assuré pour demain, je suis heureux.

Trois personnes débouchent dans l'allée, les bras et les bicyclettes chargés d'élégants bouquets de fleurs. Des glaieuls dégradant leurs admirables grappes de pourpre au rose pâle d'une joue de bébé. Des soucis en masse, d'or rouge ou jaune, voisinent avec la bigarrure des zinnias, de grandes marguerites violettes, au cœur éclatant et de solennels dahlias annonciateurs de l'automne.

De cette magnificence, émergent trois jolis minois aux yeux bleus rieurs, ce sont Mesdemoiselles Erre, Esse et Mlle Reine Chypriote, toutes trois délicieuses dans la fraîcheur et la variété fleurie des costumes « ticinesi » à la mode.

— Bonjour, Monsieur Nini, que c'est loin de notre rucher au vôtre !

— Je comprends, Mesdemoiselles, quand on est chargé aussi joliment que vous l'êtes, des plus belles fleurs que la nature nous prodigue en ce bel automne.

— Nous avons un tas de choses à vous demander, Monsieur Nini.

— Bien, si je puis y répondre, je suis tout à votre disposition ; mes compliments, Mademoiselle Reine, vous avez toujours votre sourire malicieux.

— Au pays de Neuchâtel, le sourire est de rigueur et il faut bien que je vienne taquiner mes amies. Vous savez que depuis qu'elles ont suivi le cours d'apiculture donné par votre Société, elles en savent maintenant plus que moi ; au cours de l'après-midi, nous avons eu une petite discussion à savoir si les abeilles étaient à sang chaud ou froid ; pouvez-vous nous éclairer ?

— L'abeille, Mesdemoiselles, est un insecte de la famille des hyménoptères, caractérisée surtout par des ailes membraneuses et que les entomologistes classent dans l'ordre des polykilothermes, un nom un peu barbare, mais qui signifie que notre insecte ailé n'est ni à sang chaud ni à sang froid. Contrairement à ce qui se passe chez les animaux, où la chaleur se maintient toujours la même, quelle que soit la température de l'air ambiant, chez les abeilles, la chaleur du sang varie avec la température qui les entoure. De sorte que si une abeille se trouve dans une atmosphère où la température est de 20 degrés C., la température de son sang sera de 20 degrés C., et si une abeille se trouve dans une atmosphère où la température est de 40 degrés C., la température de son sang sera de 40 degrés C., et ainsi de suite. Cependant, à cause de leur activité musculaire, en général la température des abeilles dépasse légèrement celle de l'air ambiant.

— Voilà une chose toute nouvelle pour nous et qui met fin à notre stérile controverse.

— Cela ne veut pas dire, Mesdemoiselles, que les abeilles peuvent s'adapter à toutes les températures. Au contraire, au point de vue froid surtout, elles ne peuvent vivre qu'à une température relativement élevée. Sitôt que cette dernière baisse à 15 degrés C, elles sont comme frappées de paralysie générale. Elles s'engourdissent rapidement et bientôt elles sont totalement figées. Il y aurait une petite expérience à faire, que je n'ai pas encore tentée, pour déterminer quel temps il faut, ou quelle température, pour qu'elles soient figées à mort. Car, si en automne, vous approchez une abeille pleine de vie près d'une fenêtre où il y a un petit courant d'air frais, vous la verrez bientôt s'arrêter de marcher, culbuter sur le dos, remuer les pattes de plus en plus lentement, éprouver des frémissements d'ailes très rapides, puis demeurer inerte, comme chloroformée. Toutefois, elle peut encore revenir à la vie, si vous la ramenez à la chaleur.

Cette attitude frileuse des abeilles a des inconvénients dans un pays froid comme le nôtre. Sans doute, des abeilles normales ne sortiront pas en

temps trop froid ; mais si elles ne sont pas normales et souffrent de la dysenterie, comme cela peut arriver quand les provisions de nourriture ne sont pas très saines, elles peuvent alors sortir à des températures plus basses que 15 degrés C et y trouver la mort. Cependant, même des abeilles normales peuvent périr par le froid, si la température tombe subitement lorsque les abeilles sont aux champs.

Quant à la chaleur, les abeilles peuvent supporter une température excessivement élevée, on dit à peu près 70 degrés C, cela s'entend pour leur causer la mort, mais les abeilles sont loin de se trouver à l'aise à cette hauteur du thermomètre. Aussi, aussitôt que la température commence à dépasser 50 degrés C, les abeilles songent à ventiler la ruche, et si elles se sentent impuissantes à combattre efficacement la chaleur, elles sortent en grand nombre de la ruche et vont se rafraîchir à l'extérieur.

J'ai vu, Mesdemoiselles, cette année, pendant des semaines entières, des paquets d'abeilles venir se poser, dès les 17 heures, sur de grosses pierres pyramidales d'une pièce d'eau située à proximité du rucher et y passer la nuit entière.

La ventilation de la ruche se fait au moyen des ailes et demande aux abeilles un travail qui mine leur vitalité. Il y a donc intérêt à protéger les ruches contre les facteurs qui peuvent amener une chaleur excessive, pour éviter les pertes de temps et d'énergie aux abeilles et peut-être surtout pour faire disparaître un facteur de démoralisation pour la colonie. Le moral est une chose si importante pour obtenir le résultat maximum des abeilles.

(*A suivre.*)

*Nini.*

### **Chez nos collègues de la Suisse alémanique**

Chaque année, sous l'experte direction de leur président, M. le Dr Morgenthaler, les apiculteurs d'outre Sarine tiennent deux assemblées bien revêtues.

Ils font l'honneur à leurs sociétés sœurs de les y inviter et nous avons eu, cette année, celui de représenter la Romande les 18 et 19 avril à Lucerne et le 6 septembre à Zurich.

L'assemblée de Lucerne était un cours pour ceux qui se destinent à répandre la semence apicole dans le pays. Ils y reçoivent des conseils, des enseignements, des directives si j'ose dire.

C'est ainsi que l'on entendit, après une brève allocution du président central et l'expédition, en vitesse, de quelques affaires administratives sous la présidence du jour de M. Meierhofer, de Otelfingen, membre du Comité central, ce dernier traiter le sujet suivant : « Où trouver sa préparation. »

M. le pasteur Roffler, de Felsberg, parla de l'art du conférencier, puis M. Gygli, de Winigen, de la technique des conférenciers. Le Dr Morgenthaler causa des relations entre le nourrissage et les maladies des abeilles, puis une discussion générale suivit.

Après un court dîner, la séance reprenait à 14 heures. M. Brunich, de Kaiserstuhl, avait le sujet suivant : « Les stations apicoles utilisées pour l'expertise des nouveautés. » M. Kilchenmann parla du chauffage artificiel des ruches et M. Adolf, de Langenthal, de l'exploitation des ruches doubles. Discussion jusqu'à 19 h. 30.

La séance reprenait le lendemain à 8 h. 30. Les sujets suivants furent traités, concernant premièrement l'art de soigner les abeilles : M. Kaiser, de Dussnang, « Mise en hivernage » ; Lutzi-ger, Grabs et Spielmann, Balm, « Travaux du printemps » ; Blum, Triengen, « Renouvellement des bâtisses » ; Bigler, Bümpliz, « Le temps des essaims et leur utilisation » ; Wegmann, Richterswil, « Travaux d'élevage » ; Gotz, Schaffhouse, « Récolte de miel » ; Lehmann, Berne, « Contrôle et utilisation du miel », puis M. von Sattel, de Viège, nous donna un cours de droit en basant sa conférence sur le code civil suisse et les législations cantonales. Il nous parla des droits et des devoirs des apiculteurs entre eux et avec leurs voisins.

Le 6 septembre, à Zurich, c'était l'assemblée des délégués proprement dite.

Après quelques courts souhaits de bienvenue du président, M. le Dr Morgenthaler, qui se fait un plaisir de saluer les représentants des autorités cantonales et communales, de l'Association suisse des paysans, de l'Ecole d'agriculture de Wädenswil, du Dr Kobel et des délégués tessinois et romands, nous entendîmes de substantiels rapports sur les marchés du sucre, du miel, sur la caisse du noséma, la « Rassenzucht », l'impôt sur les colonies, le journal la *Blaue* qui pourra encore paraître pour le même prix en 1943 en supprimant un numéro au cours de l'été.

Puis, à 13 heures, ce fut un dîner en commun, où divers orateurs se firent entendre. Il nous souvient d'avoir entendu avec plaisir le chef des paysans suisses nous dire la joie qu'il éprouvait à se trouver au milieu de gens qui s'entendaient, qui ne réclamaient pas toujours contre des prix trop bas, qui respectaient les ordres de Berne, les comprenant et cherchant à analyser les motifs qui les ont dictés, persuadés qu'ils sont, que la Confédération ne désire pas tracasser, mais bien faire une répartition équitable du miel dans le pays, en empêchant l'accaparement.

Ce fut ensuite le gai revoir des vieilles connaissances, des collègues qui sont devenus des amis, les petites causeries tout intimes, où chacun raconte ses expériences, ses déboires, ses réussites. Il est curieux de constater comme les apiculteurs se ressemblent, même s'ils ne parlent pas la même langue !

La statistique de la récolte en Suisse indique entre 5 et 6 kg. ; plusieurs régions ne sont pas privilégiées comme le Jura. Les rancœurs de magnifique récolte des journaux se résument à peu de chose lorsque l'on considère la récolte du pays tout entier. Une nouvelle fois, nous constatons que le bavardage des apiculteurs qui, exceptionnellement, ont eu une forte récolte, nuit à l'apiculture en général. Que ceux-ci ne jettent pas leur récolte sur le marché à tous prix. Respectez ceux fixés par l'office fédéral. Les provisions n'existant plus au commencement de l'année, il n'y aura

pas assez de miel pour tenir jusqu'à la prochaine récolte. Si nous voulons pouvoir compter sur la Confédération, lui demander du sucre pour le nourrissage, lui demander de nous soutenir dans la concurrence contre les miels étrangers par des droits d'entrée élevés, qui nous sont nécessaires, ne livrons pas sans coupons. Beaucoup de citoyens qui ne mangeaient pas de miel en achèteront cette année, parce qu'ils ont des coupons. Ils l'apprécieront et y prendront goût, ils deviendront de fidèles clients à l'avenir. Les écritures qui nous sont demandées, le contrôle qui sera fait ne sont certainement pas agréables, mais ils sont nécessaires pour la paix sociale.

En résumé, belles et instructives journées passées chez de charmants amis qui travaillent avec amour et sérieux.

Corcelles (Ntel), le 22 septembre 1942.

*Charles Thiébaud.*

### **Prudence, mère de la sûreté**

Une vieille gravière en contre-bas de la route à l'orée d'un bois. Dix ruches y sont installées à une quinzaine de mètres des allants et venants. Ensuite d'entente avec le garde-forestier, celui-ci y exerce une surveillance générale surtout au moment des essaims. En juin dernier, il en voit un sortir de la ruche X. Pour simplifier les opérations, il court à sa capite voisine, y prend un gros bidon bleu bien connu des visiteurs de chaque dimanche et, aidé par un personnage travaillant, non loin, le réduit et masque l'ustensile si bien dans la broussaille que le propriétaire, arrivé peu après sur les lieux, ne l'a pas aperçu. Son travail terminé, il allait reprendre à vélo le chemin du logis quand reparaissent les deux forestiers.

— Avez-vous vu votre essaim ?

— Où ça ?

— Là, bien masqué. Je pensais vous téléphoner ce soir depuis le village.

Sur ce, il quitte les lieux, donc hors de cause, l'autre rentre dans la forêt non sans m'avoir entendu dire :

— Dans une heure, je suis de retour avec du sirop.

A mon retour, essaim et bidon avaient disparu ! Evidemment, c'était facile à voler. Simplement empoigner l'anse et partir en sourdine à travers les taillis ! La prudence la plus élémentaire exigeait le remisage immédiat de l'essaim dans une ruche prête, mais qui aurait imaginé une disparition aussi rapide et mystérieuse ? J'ai même regretté le geste aimable du forestier, car, à l'instar de deux autres colonies, il se serait certainement enfilé tout seul dans la demeure inhabitée toujours prête. Bref, j'étais redevable d'une bonne action et au voyage suivant ai apporté une

bouteille aux deux hommes travaillant seuls sur mon chemin. L'un d'eux, aux antécédents fâcheux, devait bien rire en m'entendant dire :

— Bah, je paierai le bidon, tant pis pour l'essaim, page tournée !

Il n'y a pas longtemps, quelqu'un du village me souffle à l'oreille :

— Votre essaim, on sait ce qu'il est devenu. Le lendemain, il était installé dans une vieille ruche appartenant à « l'aide » de votre brave et digne ami forestier.

Mais comme bien mal acquis ne profite pas, il s'est enfui, suivi pas à pas, et s'est faufile dans une ruche du village où le propriétaire a refusé net de le rendre. Je n'allonge pas l'histoire, car elle met en cause une interprétation très peu claire de la loi et met hors de cause l'acquéreur final.

Comme quoi les ruchers isolés offrent des risques au moment de l'essaimage. Il est bien loin le temps où une belle-maman dévouée, courageuse, m'en avait ramassé trente-deux en peu de jours. Il est vrai que c'était dans un autre rucher et qu'elle était sur les lieux. Cette pléthore de colonies nouvelles me suggéra l'idée de les faire séjourner quelques jours dans une hausse placée à terre avant de la replacer, après léger nourrissage, sur une ruche affaiblie.

A titre de comparaison avec mon histoire, citons cet essaim énorme accroché en mai dernier à un arbre bordier de la route de Morges à Tolochenaz. Il y resta une semaine, fit bien des envieux, mais voilà ! sa capture était dangereuse. Placé trop haut, tandis que le bidon bleu... canaille, va !

*H. Berger.*

### Epilogue

Le désir intense de certains personnages d'arriver à posséder des abeilles sans bourse délier cause parfois des scènes comiques. Ecoutez à ce sujet la plaisante histoire suivante.

Quelque part dans le canton de Vaud, un citoyen aux antécédents fâcheux avait sans vergogne volé un essaim recueilli dans un bidon à quelques mètres d'un rucher. Le lendemain, celui-ci lui faussa compagnie. Notre homme, ne voulant pas démordre de son idée, arpenta la grande forêt communale, le nez constamment en l'air, espérant trouver ce qu'il désirait. Soudain, une grosse boule noire, suspendue à une haute branche de sapin, frappe ses yeux. Des insectes volent autour. « Ça y est, voilà mon affaire ! » En vue de l'événement escompté, il avait amené à grand'peine du village, distant de 3 km., une ruche en bois munie de cadres. Il emprunte une échelle, l'applique contre l'arbre, monte tout guille-ret et s'apprête à détacher le groupe, quand il s'aperçoit avec

colère que ce ne sont pas des abeilles, mais, cria-t-il aux curieux qui l'examinaient : « Sapristi, c'est des guêpes noires ! » On devine les rires ! Par malheur, il négligea de rapporter l'échelle empruntée qui disparut le même soir. La belle et grande forêt rentra dans le silence. Les geais s'étaient enfuis, effrayés par la colère de l'homme. L'un d'eux lança un dernier cri strident que l'écho lointain répéta faiblement : « Kirikiki, bien mal acquis. » Ce bien acquis, ce n'était pas celui-là, mais l'autre qui l'a précédé, seulement voilà, par les temps qui courent, les consciences s'émeuvent.

*H. Berger.*

La scène est authentique. Forêt de Yens, près d'un de mes ruchers. L'homme est un repris de justice. Il ne possède pas le rond et ne peut rendre ni bidon ni échelle. Page tournée.

### **La retournée**

Il existe quelque part dans le Waadtland un vieux bonhomme aimant passionnément les abeilles. « C'est à peu près la seule joie qui me reste », dit-il volontiers à son entourage. Mais voilà, il faut vivre et dame, pendant ces dernières années, il ne la menait pas large avec ses milliers de bêtes à cornes. Une fois, c'est le miel candi refusant de se laisser extraire. Tous les moyens imaginés pour faire jaillir le nectar hors des cellules firent long feu, quoi, une récolte quasi perdue, excepté pour les fabricantes qui, en fin de compte, récupérèrent leur bien et le « bouffèrent ». Je m'excuse de cette expression.

L'année suivante, maigre récolte, à peine de quoi payer le sucre, enfin en 1941, catastrophe sans précédent, 9 kg. avec trente ruches ! Le pauvre homme s'en entendit de toutes les couleurs : « Vends ces sales bêtes ruineuses. A ton âge, te tuer à parcourir plusieurs fois par semaine à vélo les 16 km. te séparant de tes deux ruchers éloignés, cela ne tient pas debout. » Et patati, et patata ! Le comble, c'est que le même mot d'ordre étant donné à tous les membres de sa grande famille, une note pareille arrive d'Afrique, de Paris, de Zurich, de Vevey, bref, l'harmonie est complète pour vaincre cette tenace résistance. « Quand je vous dis que le rucher est pour moi un repos d'esprit, j'y passe mes rares loisirs. Aimeriez-vous mieux qu'à l'instar de quelques autres retraités, je fume des pipées du matin au soir et passe d'un établissement public à l'autre pour jouer aux cartes et boire des trois décis ? » Et l'homme a tenu bon.

Ceux qui, en juin, auraient passé près de l'un de ses ruchers, auraient pu entendre des exclamations spontanées et voir un chapeau panaché de noir décrire un arc impressionnant dans le ciel. Tudieu ! Tout était plein ! Pas besoin de dire que le soir, en ren-

trant au logis, il prit sa revanche. La bourgeoise en prit pour son beurre. La numéro sept, émotionnée, mit deux fois le sel aux röstis. Ce fut la panique générale. Mais comme rarement une femme capitule sans conditions... : « Oui, oui, c'est entendu, mais faudra encore voir l'extraction... ! » Et ne faut-il pas que la bougresse risqua d'avoir raison. Tonnerre, il ne manquait plus que celle-là. Vite une carte-réponse à M. Schumacher qui renseigna le demandeur par retour du courrier. Travail récompensé. Deuxième extraction facile. Pour bien souligner la victoire de l'homme obstiné (je n'ose pas dire têtue), persévérant, ses abeilles lui firent une deuxième, une troisième récolte, faible celle-là, mais la bienvenue quand même !

Et voilà l'histoire à grand-papa Henri-Alfred racontée sincèrement avec... sa permission. *H. Berger.*

### Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

SEPTEMBRE 1942

*Prix moyens suisses*

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix  
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Genève	7.25	Granges	7.—
Nyon	7.20	Porrentruy	7.20
Lausanne	7.25	Soleure	7.25
Vevey	7.25	Langenthal	7.25
Montreux	7.25	Aarau	7.20
Yverdon	7.25	Lenzbourg	7.25
Payerne	7.25	Baden	7.25
Chaux-de-Fonds	7.25	Zoug	7.25
Le Locle	7.25	Zurich	7.25
Berne	7.25	Winterthour	7.20
Langnau	7.25	Coire	7.25
Bienne	7.20	Lugano	7.25
Prix moyen suisse		7.23	

### Loque des abeilles (loque américaine)

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Aigle	Aigle	3	46	32
		Bex	2	21	10
		Total général	5	67	42

### Acariose des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Vevey	Blonay	1	16	7
		Yverdon	1	25	5
		Total général	2	41	12

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Section des Alpes

La liste des membres devant être fournie au caissier de la Romande pour le 10 décembre, je vous prie de verser sans retard votre cotisation pour 1943 sur notre compte II b 270 en utilisant les bulletins de versement préparés et qui viennent de vous parvenir. Dès le 15 novembre, des remboursements seront adressés, augmentés de 25 ct. de frais.

En vous remerciant bien sincèrement d'avance.

Le caissier : *René Vogel.*

### Section de Grandson et Pied du Jura

Nous invitons nos sociétaires à payer leur cotisation de 1943 en versant fr. 8.— au compte de chèques de la section, II. 7530.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement, port en plus.

*Le Comité.*

### Côte Neuchâteloise

Les sociétaires sont instamment priés de verser la cotisation de l'année 1943, fr. 7.—, au compte postal IV. 897 jusqu'au 10 novembre. Après cette date, elle sera perçue par remboursement postal, frais en plus. Les versements faits à temps économisent frais et travail fastidieux. Nous comptons sur la bonne volonté de tous.

Les membres de la section Béroche qui désirent conserver les anciennes relations avec la Côte neuchâteloise peuvent demeurer membres de cette dernière par un versement de fr. 1.— par an.

*Le Comité.*

### Section d'Erguel-Prévôté

*Avis aux membres de la section.*

Il est porté à la connaissance de nos membres que, malgré l'augmentation de la contribution à la Romande prévue pour 1943, notre Comité n'a pas jugé opportun de modifier la cotisation annuelle, celle-ci reste donc pour cette année à fr. 8.— comme par le passé. Cette question fera toutefois l'objet d'un tractanda à l'assemblée du printemps prochain.

Il est recommandé à nos membres pour leur éviter des frais de ports, ainsi que pour faciliter la tâche du caissier, de bien vouloir effectuer le paiement de leurs cotisations pour 1943 au moyen du compte de chèques postaux N° IV a 3093 jusqu'au 10 novembre. Passé cette date, les remboursements seront mis à la poste et nos membres sont priés de bien vouloir leur réserver bon accueil.

*Le Comité.*

*Groupement de Moutier et environs.*

*Convocation* : Prochaine réunion amicale, le mercredi 11 novembre, à 20 heures. Local : Hôtel de la Couronne, à Moutier.

*Sujet traité* : La meilleure nourriture pour les élevages.

Les membres *sont instamment priés* d'assister nombreux à cette réunion.

### Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale, le samedi 14 novembre, à 20 h. 15, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

*Sujet* : Comment une petite exploitation peut-elle renouveler les reines. Expériences vécues.

*Le Comité.*

### Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 novembre, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

*Sujet* : La température chez les abeilles et comment elles se comportent en hiver.

*Assemblée générale* de fin d'année, le dimanche 22 novembre, à 15 heures, au Café de la Bourse, Place de la Fusterie. Présentation du splendide film en couleurs sur les abeilles et les fleurs, paru à l'Exposition de Zurich.

### **Section Ajoie-Clos-du-Doubs**

Les membres de la section sont priés de verser sur compte de chèque IV a 2262, Bienne, le montant de la cotisation pour l'année 1943 par fr. 7.50 jusqu'au 15 novembre. Passé ce délai, il sera pris remboursement de ce montant plus les frais.  
Le caissier : *Ad. Loriol*, Porrentruy.

### **Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture**

*Caisse d'entr'aide du noséma.*

Les membres de la Fédération désirant faire partie de la caisse pour l'hiver 1942-1943 sont invités à payer la cotisation de 20 ct. par ruche qu'ils possèdent au compte de chèque de la Fédération, IV b 1655, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 novembre prochain.  
*Le Comité.*

### **Fédération fribourgeoise d'apiculture**

L'apiculture fribourgeoise a tenu son assemblée générale à l'occasion de la Foire ; elle eut lieu, sous la présidence de M. Dietrich, à l'Hôtel Terminus. Y assistèrent, notamment, M. Schumacher, rédacteur du *Bulletin de la Société romande d'apiculture*, et conférencier connu ; M. l'abbé Gapany, curé de Vuipens, président de la Société romande, et son collègue du Comité romand, M. Thiébaud.

M. Philipona, secrétaire agricole, présenta un film documentaire consacré à la gloire de ces petites fées travailleuses qu'ont chantées les poètes de tous les temps. Les membres de la Société fribourgeoise d'apiculture s'en furent ensuite visiter la Foire, où les organisateurs les reçurent avec un sourire de circonstance, tout sucre et tout miel.

### **Béroche et environs**

La Société Béroche et environs a décidé dans sa dernière assemblée générale de fonder une section autonome et d'adhérer à la Société romande d'apiculture.

Fondée le 9 février 1924, notre société fut jusqu'à ce jour une sous-section de la Côte neuchâteloise. Elle comptait environ 80 membres dont 50 faisaient partie de la Côte. Donc 30 n'étaient pas rattachés à la Romande. Nous n'avons qu'à louer la bonne entente qui n'a cessé d'exister entre nos deux sociétés. C'est sous la pression des jeunes membres, animés d'un bel esprit d'émancipation, que l'assemblée, à l'unanimité, a choisi sa nouvelle voie.

Forte de 60 membres environ, la nouvelle Société de la Béroche viendra, si elle est agréée, grossir les rangs de la Romande d'une dizaine de nouveaux adhérents.

Les membres de la jeune section auront donc à payer leur cotisation de fr. 7.— pour 1943 au caissier, M. André Roulier, à Gorgier, ou au compte de chèques postaux IV. 1331 jusqu'au 10 novembre, à défaut de quoi ce montant sera perçu en remboursement, frais d'encaissement en plus.

Nous recommandons aux membres de la section de conserver leurs bonnes relations et un lien d'amitié avec la Côte Neuchâteloise, en restant membres adjoints de cette société. La cotisation sera de fr. 1.— par an (voir le communiqué de cette section).  
*Le Comité.*

### **Un cours d'apiculture à Bassecourt**

C'est celui qui fut donné le printemps et l'été derniers sur l'initiative et sous la direction de M. Rebetez, apiculteur. Ce dernier est un vétéran et l'un des fondateurs de la section du Jura-Nord. On est donc en bonne compagnie pour faire un travail laborieux et utile.

Ce cours était-il opportun et nécessaire ? La réponse ne peut être qu'affirmative et, ce qui le prouve, c'est le nombre important des vingt-six partici-

pants qui ont répondu à la convocation du 9 mars, pour la séance d'orientation. Nombreux furent les jeunes qui ont répondu à cet appel. Dans l'époque pénible que nous vivons actuellement, il importe que chacun fasse tout ce qui lui est possible pour contribuer à l'approvisionnement du pays, et nous savons quel rôle important l'apiculture joue dans le domaine de notre économie nationale. Nous devons veiller à la conservation et au développement de notre cheptel apicole, tant pour les produits directs que l'abeille nous procure que pour ses fonctions nécessaires à la bonne fructification de nos arbres fruitiers. C'est pour ces raisons qu'il importe que celui qui s'intéresse à la vie des abeilles soit instruit sur toutes les questions qui se rattachent au développement des produits du rucher.

Le cours a été donné sous forme de conférences et de démonstrations théoriques et pratiques, soit en une dizaine de séances. Les participants ont, dès le début, fait preuve de beaucoup d'assiduité et d'intérêt. Chacun prenait ses notes sur les questions qui lui paraissaient opportunes et intéressantes. Les sujets traités ont été développés avec méthode et toute la compréhension nécessaire. Le programme établi a été bien suivi et complet. Il comportait les sujets suivants :

- a) L'abeille en général. — Races. — Espèces et leurs fonctions respectives. — Anatomie. — Caractères et mœurs. — Sens les plus développés.
- b) La reine, ses fonctions, son importance dans le succès en apiculture. — Essaimage.
- c) L'ouvrière et le mâle.
- d) Matériel apicole : ruches diverses, appareils, outillage, etc.
- e) Le miel, sa récolte, son emploi et son utilité. — La cire.
- f) Maladies et ennemis des abeilles.
- g) Flore apicole, plantes à recommander.
- h) Perret-Maisonneuve et son œuvre apicole : ruche pépinière, cupule, cage universelle.
- i) Conseils pratiques sur les questions spéciales suivantes : nourrissage stimulant, emploi du plateau-diviseur, comment augmenter pratiquement son rucher, responsabilité civile de l'apiculteur.

Dans le domaine pratique, M. Rebetez nous a conduit aux Lavoirs — endroit idéal pour la production du miel — afin d'y visiter son rucher de production. Ici, belles et fortes colonies, avec jeunes reines, hausses garnies. Dans deux conférences, il nous explique son travail assidu pour arriver à ces beaux résultats, l'emploi du sucre en plaques pour stimuler la ponte au printemps, son mode de procéder pour empêcher l'humidité dans la ruche, et enfin la mise en hivernage.

Suivant le programme établi, il restait encore l'excursion en commun à faire à la fin du cours. Pour cela, il importait de choisir un but de promenade où nous aurions l'avantage de compléter, dans la joie, les enseignements reçus.

M. Rebetez eut l'excellente idée de nous proposer la Côte neuchâteloise comme but de notre course. C'est le dimanche 4 octobre qui fut choisi. Jour merveilleux, nous arrivons à Neuchâtel en pleine fête des vendanges, au milieu d'une foule toute à la joie, cortège traditionnel, etc. A Auvernier, M. Cerf, de l'Hôtel du Lac, nous reçoit cordialement et nous sert un copieux et délicieux dîner. Les bondelles font la joie des gourmets. — Ce repas succulent fut suivi d'une conférence instructive chez M. Thiébaud, apiculteur émérite, à Cormondrèche. Vers 2 heures, notre groupe se met en marche vers la côte, richement ensoleillée. Nous traversons ce vignoble qui s'étend à perte de vue, longeant la route de la gare, bordée de murs qu'on a la tentation d'escalader pour happer au passage l'une ou l'autre de ces belles grappes dorées qui vous font venir l'eau à la bouche. Hein, Jules ?!!! Sur le palier de la gare, M. Thiébaud nous attend pour nous conduire chez lui. Il nous reçoit avec l'amabilité qu'on lui connaît ; on fait connaissance avec les siens, qui tous nous accueillent avec le plus franc sourire. La réception chez M.

Thiébaud fut de toute cordialité et instructive. Il nous fit part de tous ses petits secrets pour réussir dans la formaion des nucleiis. La visite à son rucher d'élevage nous a appris bien des choses nouvelles que nous saurons mettre en pratique. On voyait que M. Thiébaud avait un plaisir à nous faire part de ses expériences, cela est un exemple de l'esprit de solidarité qui doit exister entre nous apiculteurs.

Nous sommes ensuite invités à visiter les caves viticoles coopératives installées dans le Prieuré de Cormondrèche. Ici, même réception cordiale par MM. les membres du Comité. Honneur est fait aux bonnes bouteilles d'un vin pétillant qui met tout le monde en bonne gaité. — Les plus chaleureux remerciements vont à tous ces Messieurs qui nous ont reçus avec tant d'attention et d'amabilité. Ceci fut le couronnement de notre cours d'apiculture.

Nous devons un grand merci à notre directeur, M. Rebetez qui, dans son enseignement n'a pas manqué de nous recommander la nécessité qu'il y a de s'instruire dans le domaine de l'apiculture, par la lecture de bons livres, tels que « La conduite du rucher ». Ses recommandations n'ont pas été vaines, puisque 13 exemplaires ont été vendus aux participants du cours. La lecture intéressante du livre de Bertrand, ainsi que la bonne récolte de cette année ont, semble-t-il, développé la passion de l'apiculture chez nos jeunes apiculteurs en herbe, car n'oublions pas que beaucoup de gens aiment les abeilles, mais on n'en voit pas qui les aiment médiocrement : on se passionne pour elles.

*Un participant.*

## AVIS

Les apiculteurs qui ont encore du miel contrôlé à vendre sont priés de donner leur adresse.

Corcelles, le 24 octobre 1942.

Le chef de l'Office du Miel :  
**CHARLES THIÉBAUD**

### **CIRE GAUFREE** (1<sup>re</sup> qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.

Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

## *La publicité*

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*  
porte et rapporte beaucoup.

## **L'Agenda apicole romand 1943** va paraître

Participation au tirage au sort de  
3 beaux lots :

**1 ruche neuve D.-B. ou D.-T.**  
**1 caisse à essaim D.-B. ou D.-T.**  
**1 enfumoir**

Prix : fr. 3.25 Ch. post. IV. 1396

**Librairie apicole romande**  
St-Aubin (Ntel)

## MIEL DU PAYS

J'achète toute quantité de miel garanti pur au prix officiel en échange de **tissus** pour **lingerie de corps et de lit**, pour la cuisine et la table, **trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, tissus pour décoration, rideaux.**

Demandez sans engagement échantillons ou envoi à choix. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

**Hans BICHSEL, Berthoud**

Fondée en 1894

(Berne)

Achetons chaque quantité de

## MIEL de première récolte

(éventuellement deuxième récolte).  
Offres échantillonnées à

**Schlaich & Kœpplin S. A.**

Güterstrasse 137, **BALE**

Fabrique de ruches et d'articles apicoles

**Eug. Rithner,** **Chili, MONTHEY** (Valais)  
Téléphone 4 21 54

**Grands stocks de ruches, ruches pépinières,  
ruchettes et tous les accessoires**

**Extracteurs et ferblanterie soignée**

Boîtes métalliques de  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  et 2 kg.

Bidons de 2 et 5 kg.

## BOITES A MIEL

en carton cellulose « Idéal » avec  
belle inscription.

## ÉTIQUETTES A MIEL

QUATRE COULEURS

Maison spécialisée pour l'apiculture

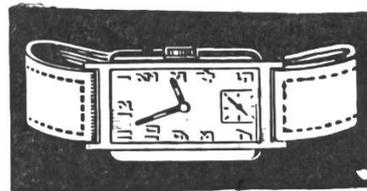


Catalogue No 8 et prix-courant franco

## AUX APICULTEURS !

Nous offrons à prix réduits et envoyons à choix bonnes **montres poche** et **montres bracelet** dames et messieurs, 15, 16 rubis, à **fr. 19.-, 29.- 35.-, 46.- à fr. 500.-.**

**Montres étanches, incassables - Chronographes, etc.**  
Toutes réparations.



Grande maison  
de confiance

**Th. Célest. BEUCHAT, Delémont, 10**  
(J. B.)